

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2021

INFORMATIONS

MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE

Entreprise	Montant TTC	Opération	Date d'effet
SPIE ITYNETWORKS	33 960,00	Aménagement d'un parking Avenue de la République	27/11/2020
INGAIA	20 697,01	Maitrise d'œuvre – Aménagement des rues de Périgueux et d'Alger	05/01/2021
SPIE ITYNETWORKS	113 868,00	Rénovation basse consommation de l'éclairage public	01/02/2021

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Création d'un guichet unique avec aménagement d'un espace France Services

Montant des travaux (HT)	Subvention DETR (40% du montant HT)	Reste à la charge de la Ville (TTC)
130 848,50 €	52 339,40 €	94 210,92 €

ORDRE DU JOUR

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal
2. Élection du neuvième Adjoint au Maire
3. Désignation d'un délégué auprès de la Commission de Suivi de Site (CSS) pour le bassin industriel de SAINT-AVOLD Nord
4. Approbation des comptes administratifs 2020 des Budgets principal et annexe
5. Approbation des comptes de gestion 2020 des Budgets principal et annexe
6. Affectation du résultat de l'exercice 2020 du Budget principal
7. Débat d'orientation budgétaire
8. Tableau des emplois – Modification
9. Mutualisation des services – Renouvellement de la convention de mise à disposition de services à la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach
10. Mainlevée du droit à la résolution inscrit sur l'immeuble cadastre section 16 n° 551 et section 16 n° 628/614 situé rue Eugène Kloster au profit de la commune

11. Mainlevée du droit à la résolution inscrit sur l'immeuble cadastre section 21 n° 578/72 situé 5 rue Pierre Curie au profit de la commune
12. Rythmes scolaires – Renouvellement
13. Délégation du Conseil municipal au Maire pour organiser la participation du public par voie électronique

20210222-1

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal

M. le Maire expose :

L'article L.270 du Code Électoral dispose : *Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.*

Suite à la démission de **M. Alfred WIRT**, Conseiller municipal, son siège est à pourvoir par le suivant de la liste « Pierre LANG, nouvel élan pour Freyming-Merlebach ».

M. le Maire procède à l'installation officielle de **M^{me} Christiane BROCKE**, qui siégera, à partir de ce jour, au Conseil municipal de la Ville de Freyming-Merlebach.

M^{me} Christiane BROCKE siégera également :

- à la Commission des Affaires sociale et politique de la Ville
- à la Commission des Sports

et sera délégué du Conseil municipal :

- au Centre Communal d'Action Sociale
- au Plan de sauvegarde

20210222-2

2. Élection du neuvième Adjoint au Maire

Le Conseil municipal,

Vu l'article L 2122-4, alinéa 1, du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose :

« Le Conseil municipal élit le Maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. Nul ne peut être élu Maire s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus. »

Vu l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel le vote en vue de l'élection des adjoints au Maire a lieu selon les modalités de scrutin définies ci-après, notamment :

« Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder. Le Conseil municipal peut décider qu'ils occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants. »

Vu la délibération du 25 mai 2020, point 3, fixant à 9 le nombre d'adjoints au Maire,

Vu la démission de M. Alfred WIRT, 9^e Adjoint au Maire, de son poste de conseiller municipal avec effet au 29 janvier 2021,

Considérant la vacance du poste de 9^e Adjoint au Maire et la nécessité de procéder à l'élection de celui-ci,

Après appel à candidature, la liste des candidats est la suivante :

- Pour la liste « Pierre LANG, nouvel élan pour Freyming-Merlebach » :
M. Jean-Marie HAAS
- Pour la liste « Repense ta Ville » :
M. Stéphan ZIMMER

1^{er} TOUR DE SCRUTIN

À l'appel de son nom, chaque Conseiller municipal a déposé lui-même le bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17

Répartition des voix :

M. Jean-Marie HAAS :29

M. Stéphan ZIMMER : 4

M. Jean-Marie HAAS ayant obtenu la majorité absolue des voix a été élu **9^e adjoint au Maire** et immédiatement installé.

20210222-3

3. Désignation d'un délégué auprès de la Commission de Suivi de Site (CSS) pour le bassin industriel de SAINT-AVOLD Nord

Le Conseil municipal,

Vu l'article 5 de l'arrêté préfectoral n°2014-DLP/BUPE-330 du 23 octobre 2014 fixant à 5 ans la durée du mandat des membres de la CSS,

Considérant la démission du Conseil municipal de M. Alfred WIRT, délégué de la commune auprès de la CSS, avec effet au 29 janvier 2021,

Qu'il y a lieu, par conséquent, de désigner un nouveau délégué de la Commune pour siéger à la CSS,

Oùï l'exposé de M. le Maire,

Désigne, par vote unanime, **M. Marc FRIEDRICH**, Adjoint au Maire, pour siéger dans la Commission de Suivi de Site à partir de l'année 2021.

0210222-4

4. Approbation des comptes administratifs 2020 des Budgets principal et annexe

M. le Maire expose et commente les comptes administratifs de l'année 2020.

Le Conseil d'exploitation de la Régie municipale des pompes funèbres et la Commission des finances, réunis respectivement les 17 et 22 février 2021, après les avoir examinés tant en Section d'investissement qu'en Section de fonctionnement, ont proposé d'approuver le Compte administratif principal et le Compte annexe de la Régie municipale des pompes funèbres.

Après débats, M. le Maire donne la présidence à M. Bernard PIGNON, Premier adjoint au Maire, puis quitte la salle pour le vote de ce point.

M. Bernard PIGNON, Président, invite l'Assemblée municipale à délibérer.

Le Conseil municipal,

Ouï ce qui précède,

Après débat,

À l'unanimité, *se sont abstenus* M^{mes} P. MIHELIC (procuration de J. MAROTTA), A. THIRIET et M. S. ZIMMER

Adopte le Compte administratif du budget principal et le Compte annexe de la Régie municipale des pompes funèbres de l'année 2020, dont les balances sont résumées en annexes.

20210222-5

5. Approbation des comptes de gestion 2020 des Budgets principal et annexe

Le Conseil municipal,

Vu les propositions du Conseil d'exploitation de la Régie municipale des funèbres et de la Commission des finances, réunis respectivement les 17 et 22 février 2021, portant approbation des comptes de gestion,

Considérant que M^{me} le Trésorier a attesté l'exactitude et l'adéquation des résultats comparés des comptes de gestion et administratifs, tant pour le Compte principal que pour le Compte annexe de la Régie municipale des pompes funèbres,

Ouï l'exposé de M. le Maire,

Après débat,

À l'unanimité, *se sont abstenus* M^{mes} P. MIHELIC (procuration de J. MAROTTA), A. THIRIET et M. S. ZIMMER

Décide d'adopter les comptes de gestion de l'exercice 2020.

20210222-6

6. Affectation du résultat de l'exercice 2020 du Budget principal

Le Conseil municipal,

Après avoir adopté le Compte administratif,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de **4 164 176,80 €**,

Vu la proposition de la Commission des finances réunie le 22 février 2021,

Ouï l'exposé de M. le Maire,

À l'unanimité, *se sont abstenus* M^{mes} P. MIHELIC (procuration de J. MAROTTA), A. THIRIET et M. S. ZIMMER

Décide d'affecter le résultat de l'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- **2 358 714,26 €** en section d'investissement du Budget principal 2021 en réserve au compte 1068 – « Excédents de fonctionnement capitalisés » en couverture des déficits cumulés de la section d'investissement
- **1 805 462,54 €** en section de fonctionnement du Budget principal 2021 en recette au compte 002 – « Résultat reporté ».

20210222-7

7. Débat d'orientation budgétaire

M. le Maire expose et commente le **rapport d'orientation budgétaire** qui a été transmis avec la convocation à chacun des conseillers municipaux. Le document est également projeté sur grand écran pendant que le Maire en donne lecture.

Le Conseil municipal, après débat, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport ci-annexé.

Vote :

Pour : 29

Abstentions : 4 (P. MIHELIC (procuration de J. MAROTTA), A. THIRIET et M. S. ZIMMER)

8. Tableau des emplois - Modification

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal d'adapter le tableau des emplois en fonction de l'organisation de ses services,

Attendu que les besoins du service nécessitent de modifier le tableau des emplois en raison notamment, des mouvements du personnel liés aux avancements de grade et aux recrutements,

Ouï l'exposé de M. le Maire,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 22 février 2021,

À l'unanimité,

Décide :

- de créer, au tableau des emplois, les postes suivants :
 - ✓ Filière administrative :
 - Un poste d'attaché
 - Un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe
 - Trois postes d'adjoint administratif
 - ✓ Filière Police Municipale :
 - Un poste de brigadier-chef principal
 - ✓ Filière Sociale :
 - Un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe temps non complet 26/35 h
 - ✓ Filière technique :
 - Un poste de technicien principal de 1^{ère} classe
 - Trois postes d'adjoint technique
 - ✓ Filière Animation :
 - Un poste d'adjoint d'animation.

Il est précisé qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 susvisée.

Au regard des qualifications et de l'expérience professionnelle détenues, le traitement sera calculé en référence à la grille indiciaire correspondant au grade retenu pour occuper l'emploi précité.

- d'inscrire les crédits budgétaires correspondants.

20210222-9

9. Mutualisation des services – Renouvellement de la convention de mise à disposition de services à la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach

Le Conseil municipal,

Vu la délibération du 11 décembre 2017, point 19, portant adoption, dans le cadre de la mutualisation de services, d'une convention de mise à disposition de services entre la Ville et la Communauté de communes de Freyming-Merlebach,

Considérant la nécessité de renouveler ladite convention,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 22 février 2021,

Ouï l'exposé de M. Bernard PIGNON, Adjoint et rapporteur,

À l'unanimité,

Décide :

- d'adopter la convention pour une nouvelle période de 3 ans,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les documents y relatifs.

20210222-10

10. Mainlevée du droit à la résolution inscrit sur l'immeuble cadastre section 16 n° 551 et section 16 n° 628/614 situé rue Eugène Kloster au profit de la commune

Le Conseil municipal,

Vu le courrier du 10 décembre 2020 par lequel Maître KARPP, Notaire à Freyming-Merlebach a informé la Commune de l'existence d'un droit à la résolution et d'une restriction au droit de disposer inscrit à son profit sur l'immeuble cadastré Section 16 n° 551 et Section 16 n° 628/614 sis rue Eugène Kloster d'une contenance au sol de 2a 6ca et de 5a 55ca,

Considérant qu'il y a lieu de consentir à la radiation de cette inscription,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 22 février 2021,

Ouï l'exposé de M. Daniel MAYER, Adjoint et rapporteur,

À l'unanimité,

Décide :

- d'accorder la mainlevée pure et simple de droit à la résolution et de restriction au droit de disposer inscrit sur l'immeuble cadastré Section 16 n° 551 et Section 16 n° 628/614 sis rue Eugène Kloster en vue de la radiation entière et définitive de cette inscription au Livre Foncier au profit de la Commune,
- de donner pouvoir à tout clerc de l'étude notariale de Maître KARPP pour signer l'acte y relatif,
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces y relatives.

20210222-11

11. Mainlevée du droit à la résolution inscrit sur l'immeuble cadastre section 21 n° 578/72 situé 5 rue Pierre Curie au profit de la commune

Le Conseil municipal,

Vu le courrier du 1^{er} février 2021, par lequel Maîtres SCHAUB ET DUCANOS, Notaires à Forbach, ont informé la Commune de l'existence d'un droit à la résolution et d'une restriction au droit de disposer inscrit à son profit sur l'immeuble cadastré Section 21 n° 578/72 sis 5 rue Pierre Curie d'une contenance au sol de 3a 75ca,

Considérant qu'il y a lieu de consentir à la radiation de cette inscription,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 22 février 2021,

Ouï l'exposé de M. Daniel MAYER, Adjoint et rapporteur,

À l'unanimité,

Décide :

- d'accorder la mainlevée pure et simple de droit à la résolution et de restriction au droit de disposer inscrit sur l'immeuble cadastré Section 21 n° 578/72 sis 5 rue Pierre Curie en vue de la radiation entière et définitive de cette inscription au Livre Foncier au profit de la Commune,
- de donner pouvoir à tout clerc de l'étude notariale de Maîtres SCHAUB ET DUCANOS pour signer l'acte y relatif,
- d'habiliter M. le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces y relatives.

12. Rythmes scolaires – Fixation des horaires des écoles

Le Conseil municipal,
Vu les avis prononcés par les Conseils des écoles de la ville,

Sur proposition de la Commission des finances réunie le 22 février 2021,
Où l'exposé de M^{me} Francine KOCHEMS, Adjointe et rapporteure,
À l'unanimité,

Décide de conserver, à partir de la rentrée scolaire de septembre 2021, la semaine « de quatre jours » dans les écoles primaires (maternelles et élémentaires) de la Ville, avec la répartition des temps scolaires suivants :

Jours de classe	Horaires	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 00 – 11 h 30	13 h 30 – 16 h 00
Mardi	8 h 00 – 11 h 30	13 h 30 – 16 h 00
Jeudi	8 h 00 – 11 h 30	13 h 30 – 16 h 00
Vendredi	8 h 00 – 11 h 30	13 h 30 – 16 h 00

20210222-13

13. Délégation du Conseil municipal au Maire pour organiser la participation du public par voie électronique

Aux termes de l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales, le « Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ».

Pour des raisons de rapidité et d'efficacité dans le traitement des dossiers et pour ne pas alourdir l'ordre du jour des séances du Conseil municipal avec des points relevant de la gestion quotidienne, le Conseil municipal peut déléguer au Maire les pouvoirs énumérés dans l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales. Une délibération a déjà été prise en ce sens le 25 mai 2020.

Il est proposé au Conseil municipal, ainsi que le permet la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement, et du numérique, de compléter cette délibération en prévoyant désormais que le Conseil municipal délègue au Maire le pouvoir d'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L.123-19 du Code de l'environnement, c'est-à-dire aux projets qui font l'objet d'une évaluation environnementale et qui sont exemptés d'enquête publique.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,
Vu la délibération du 25 mai 2020, point 13,

Le Conseil municipal,
Où l'exposé de M. le Maire,
À l'unanimité,

Décide de compléter la délibération susvisée comme suit :

21. d'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L.123-19 du Code de l'environnement, ces attributions pouvant être subdéléguées par le Maire, conformément aux textes en vigueur.

Les autres dispositions de la délibération susvisée demeurent inchangées.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	10 223 214,48	G	12 916 512,18
	Section d'investissement	B	4 420 732,63	H	2 683 139,44

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	1 470 879,10
	Report en section d'investissement (001)	D		J	67 836,95

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	14 643 947,11	=G+H+I+J	17 138 367,67
---	----------	---------------	----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	1 760 801,89	L	1 071 843,87
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 760 801,89	= K+L	1 071 843,87

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	10 223 214,48	= G+I+K	14 387 391,28
	Section d'investissement	=B+D+F	6 181 534,52	= H+J+L	3 822 820,26
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	16 404 749,00	= G+H+I+J+K+L	18 210 211,54

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 760 801,89	L 1 071 843,87
Ch. 024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)		280 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)		280 000,00
Ch. 13	Subventions d'investissement		791 843,87
1321	Etat & établ.nationaux		59 190,00
1321	Etat & établ.nationaux		55 180,00
1322	Régions		4 400,00
1322	Régions		82 907,40
1322	Régions		44 850,00
1323	Départements		56 362,42
1323	Départements		88 311,65
1328	Autres		118 917,00
1328	Autres		55 180,00
1328	Autres		16 800,00
1328	Autres		6 700,00
1328	Autres		37 515,40
1328	Autres		50 000,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux		47 380,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux		34 900,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux		33 250,00
Op. 111	Poteaux Incendies	37 485,01	
21568	Autre matériel et outillage	13 581,01	
2315	Immos en cours-inst.techn.	23 904,00	
Op. 12	Equipts-Trav COSEC et Gymnases	1 792,38	
21318	Autres bâtiments publics	592,38	
2158	Autres matériels & outillage	1 200,00	
Op. 13	Mat bureau inform et autre	20 496,00	
2051	Concessions, droits similaires	9 084,00	
2183	Matériel de bureau et info.	11 412,00	
Op. 16	Equipts et travaux stades	269 090,05	
2128	Agencements & aménagements	7 740,00	
2158	Autres matériels & outillage	2 300,00	
2313	Immos en cours-constructions	69 504,19	
2315	Immos en cours-inst.techn.	189 545,86	
Op. 17	Illuminations Noel	10 416,72	
21578	Autre matériel et outillage	10 416,72	
Op. 170	Rue de Carmaux	26,21	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
2315	Immos en cours-inst.techn.	26,21	
Op. 173	Effacement réseaux 2012	528,19	
2315	Immos en cours-inst.techn.	528,19	
Op. 174	Construction salle Multimédia	1 451,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	1 451,00	
Op. 175	Vidéoprotection	38 378,88	
21538	Autres réseaux	1 344,00	
2158	Autres matériels & outillage	25 928,88	
2313	Immos en cours-constructions	11 106,00	
Op. 18	Trav cimet-morgues-columbariums	53 110,00	
2051	Concessions, droits similaires	1 200,00	
21316	Equipements de cimetière	33 803,40	
2152	Installations de voirie	4 758,00	
2184	Mobilier	3 733,06	
2188	Autres immo corporelles	9 615,54	
Op. 186	Eff. réseaux rues Charpentier et Alliés	2 416,80	
2315	Immos en cours-inst.techn.	2 416,80	
Op. 195	Rénovation RD603 Derr / Colson	369 926,08	
2315	Immos en cours-inst.techn.	369 926,08	
Op. 197	Renouvellement éclairage public LED	113 868,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	113 868,00	
Op. 200	Effacement réseaux Rue Hombourg et imp Riviera	536,37	
2315	Immos en cours-inst.techn.	536,37	
Op. 203	Redynamisation Centre Ville	24 342,38	
21534	Réseaux d'électrification	11 849,38	
2315	Immos en cours-inst.techn.	12 493,00	
Op. 204	Effacement réseaux rue du Warndt	71,56	
2315	Immos en cours-inst.techn.	71,56	
Op. 205	Effacement réseaux Imp Jean Moulin	45,90	
2315	Immos en cours-inst.techn.	45,90	
Op. 206	Effacement réseaux rue du Soleil	133 055,91	
2315	Immos en cours-inst.techn.	133 055,91	
Op. 208	Equipements et travaux scolaires	21 278,94	
21312	Bâtiments scolaires	9 038,94	
2183	Matériel de bureau et info.	12 240,00	
Op. 210	Tvx bat. cultuels et culturels	67 258,80	
21318	Autres bâtiments publics	60 704,40	
2188	Autres immo corporelles	6 192,00	
2313	Immos en cours-constructions	362,40	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
Op. 211	Réseaux Impase des Jardins	24 334,95	
2315	Immos en cours-inst.techn.	24 334,95	
Op. 212	Travaux routiers 2019	38 141,76	
2315	Immos en cours-inst.techn.	38 141,76	
Op. 213	Réseaux r. Vieux Lavoir et imp. Cerisiers	16 942,73	
2315	Immos en cours-inst.techn.	16 942,73	
Op. 215	Espace covoiturage Av. de la République	152 184,39	
2315	Immos en cours-inst.techn.	152 184,39	
Op. 217	Aménagement rue de Périgueux et d'Alger	20 697,01	
2315	Immos en cours-inst.techn.	20 697,01	
Op. 219	Lotissement Chapelle	3 000,00	
2031	Frais d'études	3 000,00	
Op. 220	Coeur de Ville	79 950,00	
2031	Frais d'études	79 950,00	
Op. 221	Travaux routiers 2020	6 879,60	
2315	Immos en cours-inst.techn.	6 879,60	
Op. 223	Passerelle Vouters	14 964,00	
2128	Agencements & aménagements	14 964,00	
Op. 224	Effacement réseaux r. des Verriers et Vosges	21 743,99	
2315	Immos en cours-inst.techn.	21 743,99	
Op. 225	Effacement réseaux Imp. d'Anjou	6 042,73	
2315	Immos en cours-inst.techn.	6 042,73	
Op. 226	Dispositifs de télésurveillance énergétique	13 394,40	
21538	Autres réseaux	13 394,40	
Op. 229	Aménagements des rond-points	27 648,90	
2128	Agencements & aménagements	27 648,90	
Op. 27	Trav bâtiments admin et autres	57 661,16	
2031	Frais d'études	16 928,52	
21311	Hôtel de ville	9 240,00	
21318	Autres bâtiments publics	2 490,00	
2184	Mobilier	6 588,03	
2313	Immos en cours-constructions	22 414,61	
Op. 28	Matériel roulant	47 480,76	
2158	Autres matériels & outillage	4 529,00	
2182	Matériel de transport	42 951,76	
Op. 36	Matér-outill Ateliers Voirie	5 196,96	
2188	Autres immo corporelles	5 196,96	
Op. 38	Terrains et immeubles	48 247,00	
2031	Frais d'études	8 247,00	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
2117	Bois,forêts	40 000,00	
Op. 46	Police Municipale Equip. & Travx	10 716,37	
21318	Autres bâtiments publics	7 604,40	
21568	Autre matériel et outillage	2 916,00	
2188	Autres immo corporelles	195,97	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 378 000,00	2 167 553,81			210 446,19
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 322 533,00	5 253 774,32			68 758,68
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 942 020,00	1 851 445,21			90 574,79
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	9 642 553,00	9 272 773,34			369 779,66
66	Charges financières	117 967,03	111 773,70			6 193,33
67	Charges exceptionnelles	66 960,00	49 708,76			17 251,24
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	141 950,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	9 969 430,03	9 434 255,80			535 174,23
023	Virement à la section d'investissement	3 456 411,29				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	648 958,68	788 958,68			-140 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	4 105 369,97	788 958,68			3 316 411,29
	TOTAL	14 074 800,00	10 223 214,48			3 851 585,52
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 700,00	89 465,88			-53 765,88
70	Produits des services, du domaine et ventes...	191 870,00	224 334,82			-32 464,82
73	Impôts et taxes	5 759 850,90	5 869 256,93			-109 406,03
74	Dotations et participations	6 375 150,00	6 394 124,26			-18 974,26
75	Autres produits de gestion courante	58 250,00	43 256,02			14 993,98
	Total des recettes de gestion courante	12 420 820,90	12 620 437,91			-199 617,01
76	Produits financiers		114,30			-114,30
77	Produits exceptionnels	183 100,00	295 959,97			-112 859,97
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	12 603 920,90	12 916 512,18			-312 591,28
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	12 603 920,90	12 916 512,18			-312 591,28
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 470 879,10				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	6 427 574,92	3 755 520,09	1 760 801,89	911 252,94
	Total des dépenses d'équipement	6 427 574,92	3 755 520,09	1 760 801,89	911 252,94
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	670 000,00	665 212,54		4 787,46
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	26 302,08			
	Total des dépenses financières	696 302,08	665 212,54		31 089,54
45...	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 123 877,00	4 420 732,63	1 760 801,89	942 342,48
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	7 123 877,00	4 420 732,63	1 760 801,89	942 342,48
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	1 093 614,78	459 413,38	791 843,87	-157 642,47
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	1 093 614,78	459 413,38	791 843,87	-157 642,47
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	300 255,11	331 167,19		-30 912,08
1068	Excédents de fonct. capitalisés	1 103 600,19	1 103 600,19		
138	Autres subv. d'invest. non transf				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations	453 200,00		280 000,00	
	Total des recettes financières	1 857 055,30	1 434 767,38	280 000,00	142 287,92
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	2 950 670,08	1 894 180,76	1 071 843,87	-15 354,55
021	virement de la section de fonctionnement	3 456 411,29			
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	648 958,68	788 958,68		-140 000,00
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 105 369,97	788 958,68		3 316 411,29
	TOTAL	7 056 040,05	2 683 139,44	1 071 843,87	3 301 056,74
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	67 836,95			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 15 143,17	G 22 542,54	G-A 7 399,37
	Section d'investissement	B 3 609,00	H 939,39	H-B -2 669,61

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 11 006,34	
	Report en section d'investissement (001)	D	J 51 663,80	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D 18 752,17	Q = G+H+I+J 86 152,07	= Q-P 67 399,90

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 15 143,17	= G+I+K 33 548,88	18 405,71
	Section d'investissement	= B+D+F 3 609,00	= H+J+L 52 603,19	48 994,19
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 18 752,17	= G+H+I+J+K+L 86 152,07	67 399,90

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	27 316,95	8 349,34			18 967,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 600,00	5 853,84			746,16
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	50,00	0,60			49,40
	Total des dépenses de gestion des services	33 966,95	14 203,78			19 763,17
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	33 966,95	14 203,78			19 763,17
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	939,39	939,39			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).</i>					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	939,39	939,39			
	TOTAL	34 906,34	15 143,17			19 763,17
	Pour information					
	D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	23 900,00	22 539,90			1 360,10
74	Subvention d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante		2,64			-2,64
	Total des recettes de gestion des services	23 900,00	22 542,54			1 357,46
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
	Total des recettes réelles d'exploitation	23 900,00	22 542,54			1 357,46
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>					
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp. (uniquement en M44).</i>					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	23 900,00	22 542,54			1 357,46
	Pour information					
	R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	11 006,34				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	52 603,19	3 609,00		48 994,19
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	52 603,19	3 609,00		48 994,19
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45...	Total des opé. pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	52 603,19	3 609,00		48 994,19
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	52 603,19	3 609,00		48 994,19
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Particip. et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	virement de la section d'exploitation				
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	939,39	939,39		
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	939,39	939,39		
	TOTAL	939,39	939,39		
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	51 663,80			



Ville de FREYMING-MERLEBACH

RAPPORT

D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Année 2021

CONTEXTE NATIONAL

Quelques chiffres

- Taux de croissance du PIB (en volume)
 - -11,5 % en 2020, contre 1,5 % en 2019, 1,8 % en 2018, 2,3 % en 2017
 - **5 % en 2021**
- Taux de croissance des prix à la consommation (en moyenne annuelle)
 - 0,5 % en 2020, contre 1,1 % en 2019, 1,8 % en 2018, 1,0 % en 2017
 - **1,0 % en 2021**
 - Revalorisation des valeurs locatives en 2021 : **+0,2 %**
- Taux d'intérêt
 - Négatif pour l'État -0,20 % sur les OAT à 10 ans, de l'ordre de 1 % pour les emprunteurs locaux, voire nul
- Déficit public
 - -11,3 % du PIB en 2020 sous l'effet de la Covid-19
 - **-8,5 % du PIB en 2021**

L'économie à l'épreuve de l'épidémie de la COVID-19

L'économie française a été durement touchée par la pandémie COVID-19 en 2020 en raison notamment du confinement national instauré du 17 mars au 11 mai. Si toutes les composantes de la demande ont été affectées, certains secteurs ont été plus particulièrement touchés par la crise sanitaire : l'hébergement et la restauration, la fabrication d'équipements de transport

(automobile et aéronautique) et les services de transport.

Suite à l'assouplissement des restrictions, l'activité économique française a fortement rebondi au troisième trimestre.

L'accélération des contaminations en fin d'année a conduit à un nouveau confinement national du 30 octobre au 15 décembre, avec une réouverture des commerces fin novembre et l'instauration d'un couvre-feu en soirée depuis mi-décembre. Toutefois, l'impact économique devrait être moins fort qu'au printemps.

La perte d'activité est attendue à - 9,1 % en moyenne en 2020.

De lourdes conséquences sur le marché du travail

Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie est impressionnant. En deux trimestres, l'ampleur des destructions d'emplois a ainsi dépassé les 692 000 créations d'emplois lentement accumulées au cours des deux ans et demi précédant l'année 2020.

Afin de soutenir les entreprises et limiter la hausse du chômage, le gouvernement a adapté dès le mois de mars le dispositif d'activité partielle, qui a été largement sollicité. Son coût pour 2020 est estimé à 31 milliards €. En 2021 il sera vraisemblablement supérieur aux 6,6 milliards € prévus. Malgré les mesures exceptionnelles de soutien au marché du travail, le taux de chômage devrait culminer au-dessus de 11 % d'ici à la mi-2021, pour diminuer ensuite et atteindre 8 % vers la fin de 2022.

D'importants soutiens économiques financés par emprunt

Pour atténuer l'impact économique et social de la crise sanitaire, le gouvernement a accompagné les confinements d'un vaste ensemble de mesures d'urgence.

Le coût total de ces mesures est estimé à près de 470 milliards €.

Au-delà de ces mesures d'urgence, le gouvernement français a présenté en septembre un plan de relance sur les années 2021-2022 de 100 milliards € financé à hauteur de 40 milliards € par l'Europe. Comportant trois axes (écologie, compétitivité et cohésion), il vise via des programmes d'investissement à soutenir l'activité et à minimiser les effets potentiels à long terme de la crise sanitaire.

Enfin, l'annonce du 2^e confinement s'est accompagnée d'une enveloppe budgétaire supplémentaire de 20 milliards € de soutien financier, largement répartie sur les mesures de soutien mises en place précédemment.

Plan "France Relance" 2021-2022

Axe 1 Compétitivité et innovation	34 Mds
Baisse des impôts de production	
Programme d'investissements d'avenir	
Fonds propres pour les entreprises	
Soutien à l'investissement des entreprises	
Axe 2 Transition écologique et environnementale	30 Mds
Plan transports	
Rénovation écologique des bâtiments	
Energie et industrie	
Transition dans l'agriculture	
Axe 3 Cohésion sociale et territoriale	36 Mds
Emploi et compétences	
Investissements dans le cadre du Ségur de la Santé	
Soutien à l'investissement des collectivités locales	
Recherche pour l'enseignement supérieur	
Coût total	100 Mds

Sources : PLF 2021, Natixis

Une inflation durablement faible

Depuis le début de la pandémie mondiale, l'inflation française a fortement baissé, passant de 1,5 % en janvier 2020 à 0 % à partir de septembre, son plus bas niveau depuis mai 2016.

Cette forte baisse de l'inflation est principalement due à l'effondrement des prix de certains biens et services, induit par une plus forte baisse de la demande mondiale relativement à celle de l'offre mondiale induites par l'instauration de confinements dans de nombreux pays du monde.

Après 1,1 % en 2019, l'inflation française s'est élevée à 0,5 % en moyenne en 2020. Au regard de la hausse attendue du chômage, l'inflation devrait être principalement guidée par les prix du pétrole et rester faible les deux prochaines années.

Des transferts financiers de l'État aux collectivités locales en baisse par rapport à 2020

Transferts financiers aux collectivités locales		2021 : 104	2020 : 116
Fiscalité transférée	37,4 (37,3)	Financement de la formation professionnelle	0,8 (1,2)

Transferts financiers hors fiscalité transférée et apprentissage		2021 : 66,1	2020 : 74,1
Subventions autres ministères	4,7 (4,3)	Dégrèvements législatifs	9 (23)
		Amendes de police	0,6 (0,6)

Concours financiers de l'Etat aux collectivités locales		2021 : 51,9	2020 : 49,1
Prélèvements sur recettes dont	43,4 (40,9)	Mission RCT dont	4,2 (3,8)
		TVA des régions	4,3 (4,4)
DGF	26,758	DGD	1,546
FCTVA	6,546	DETR	1,046
DCRTP	2,905	DSIL	0,570
Comp. exonérations fiscales	0,540	DGE Départements	0,212
Comp. réduction de 50% des val. loc. des étab. indust.	3,290		

Ils incluent la totalité des concours financiers de l'État majorés des subventions des autres ministères, des contreparties des dégrèvements législatifs, du produit des amendes de police de la circulation et des radars ainsi que la fiscalité transférée et le financement de l'apprentissage.

D'un montant de 116 milliards, en 2020, ils atteignent **104 milliards €** pour 2021.

Les concours financiers de l'État aux collectivités sont en revanche en hausse de 5,7 % par rapport à 2020.

Le niveau global de la Dotation Globale de Fonctionnement est quasiment stable en 2021 avec un montant de 26,758 milliards €.

Pour sa part, la dotation nationale de péréquation reste fixée pour la 6^e année consécutive à 794 millions d'euros.

Des dotations de soutien à l'investissement local en hausse

Les dotations d'investissement allouées aux communes et EPCI s'élèvent à 1,8 milliard € en 2021, montants inchangés par rapport à 2020 :

- • Dotation politique de la ville (DPV) : 150 millions €
- • Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 1 046 millions €
- • Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 570 millions €

On notera également une stabilité de l'augmentation de la Dotation de Solidarité Urbaine : +180 M€ en 2017, +110 M€ en 2018, et +90 M€ pour 2021 comme en 2020 et 2019.

Par ailleurs, deux nouveaux prélèvements liés directement à la crise sanitaire voient le jour :

- 510 millions € à destination du bloc communal pour compenser les pertes de recettes fiscales et domaniales subies en 2020.
- 10 millions € pour compenser les collectivités territoriales et les groupements des abandons de loyers consentis à des entreprises. Le montant attribué à chaque collectivité ou groupement est égal à 50 % de la somme totale de ses abandons ou renoncations de loyers.

SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020

Compte administratif 2020

		DEPENSES	RECETTES	Résultat / Solde
Réalizations de l'exercice	Section de Fonctionnement	10 223 214,48	12 916 512,18	
	Section d'Investissement	4 420 732,63	2 683 139,44	
Reports de l'exercice 2019	Section de Fonctionnement		1 470 879,10	4 164 176,80
	Section d'Investissement		67 836,95	-1 669 756,24
Restes à réaliser à reporter en 2021	Section d'Investissement	1 760 801,89	1 071 843,87	-688 958,02
Résultats cumulés	Section de Fonctionnement	10 223 214,48	14 387 391,28	4 164 176,80
	Section d'Investissement	6 181 534,52	3 822 820,26	-2 358 714,26
	Total cumulé	16 404 749,00	18 210 211,54	1 805 462,54

Taux de réalisation :

$\frac{\text{Dépenses réelles de fonctionnement}}{\text{Prévisions budgétaires}} = 94,6 \%$

$\frac{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}{\text{Prévisions budgétaires}} = 102,2 \%$

Exécution du Budget principal 2020

Chap.	Libellé	DÉPENSES			
		2017	2018	2019	2020
11	Dépenses à caractère général	2 108 274	2 074 171	2 071 915	2 167 554
12	Charges de personnel	5 376 391	5 332 264	5 457 382	5 253 774
65	Autres charges de gestion courante	1 951 191	1 850 174	1 874 747	1 851 445
66	Charges financières	203 308	168 787	138 942	111 174
67	Charges exceptionnelles	65 045	73 150	70 375	47 709
Total		9 704 209	9 498 546	9 613 361	9 434 256

Chap.	Libellé	RECETTES			
		2017	2018	2019	2020
13	Atténuations de charges	34 113	45 632	10 850	89 466
70	Produits des services, dom. et ventes div.	185 982	174 650	221 270	224 335
73	Impôts et taxes	5 749 652	5 746 338	5 856 182	5 869 257
74	Dotations et participations	6 391 018	6 289 046	6 366 185	6 394 124
75	Autres produits de gestion courante	63 135	38 036	13 488	43 256
76	Produits financiers	122	122		114
77	Produits exceptionnels	166 706	246 781	221 656	295 960
Total		12 590 728	12 540 605	12 689 631	12 916 512

Mouvements réels

La différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement (respectivement 12 916 512 € et 9 434 256 €) dégage un excédent de 3 482 256 €.

La section d'investissement est déficitaire de 2 526 552 € (dépenses réelles : 4 420 733 €, recettes réelles : 1 894 181€).

Mouvements d'ordre

Ils sont constitués des écritures relatives aux dotations aux amortissements ainsi qu'aux plus ou moins-values consécutives aux opérations de cessions.

Ils s'équilibrent en recettes et dépenses :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	788 959 €	
Investissement		788 959 €
Total :	788 959 €	788 959 €

Budget total

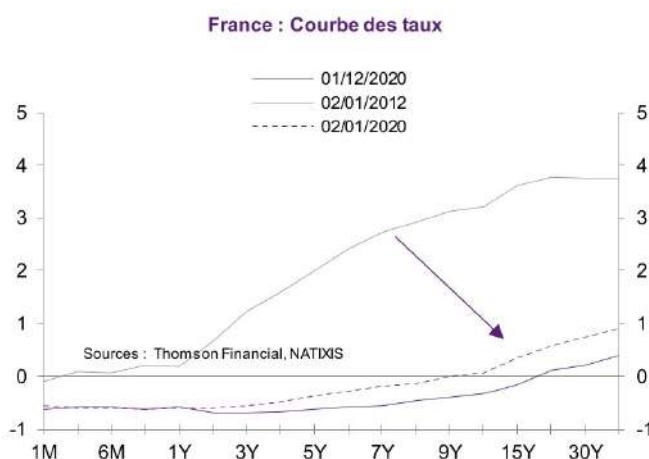
En y ajoutant les reports de l'année précédente, excédentaires de 1 470 879 € et 67 837 € respectivement en section de fonctionnement et d'investissement, et en tenant compte des restes à réaliser d'investissements, en dépenses de 1 760 802 € et en recettes de 1 071 844 €, l'exercice 2020 se solde par un **excédent global de 1 805 462 €**.

Encours des factures à la clôture de l'exercice 2020

L'encours des factures est nul. Toutes les factures, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, sont payées au 31 décembre 2020.

Dette

L'encours de la dette de la Ville continue à diminuer suite au remboursement de l'annuité en capital s'élevant, en 2020, à 665 213 €.

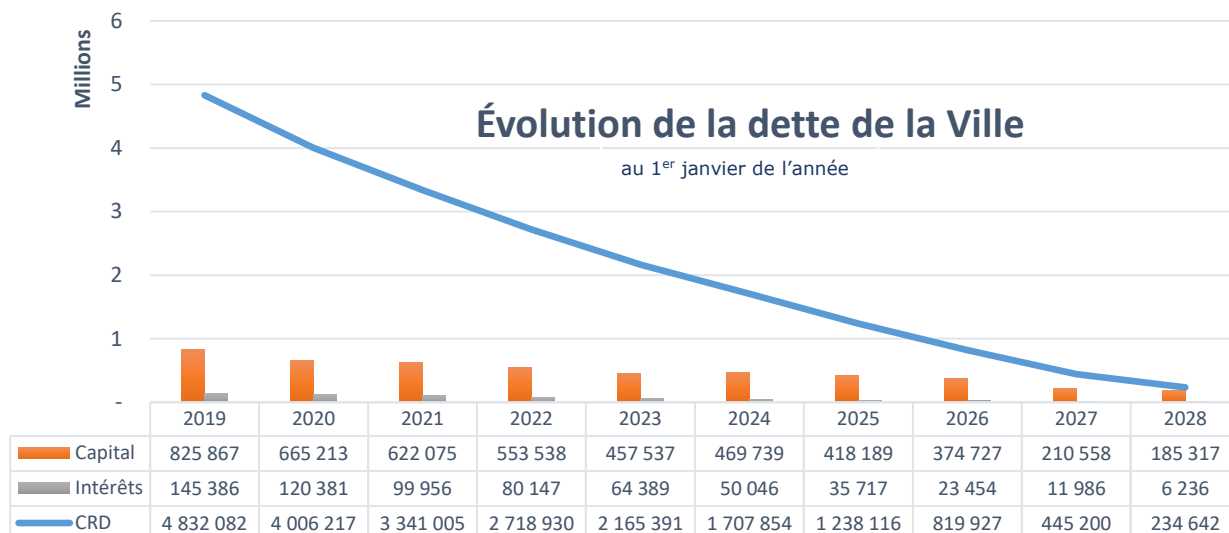


Évolution de l'encours de la dette de la Ville

Encours de la dette au 31 décembre	CRD (en €)
2016	6 696 765
2017	5 819 800
2018	4 832 082
2019	4 006 217
2020	3 341 005

CDR : Capital Restant Dû

Soit au 31/12/2020 : **258 €/hab.** (contre 907 €/hab. pour les communes de la même strate - Source DGCL)



Structure de la dette au 31 décembre 2020

- Répartition par taux :

	Nombre	CRD (k€)	
Emprunts à taux fixes	10	3 221	96,4 %
Emprunts à taux variables	1	120	3,6 %
Total :	11	3 341	100 %

- Répartition par établissements bancaires :

Etablissements bancaires	Nombre	CRD (k€)	
Groupe Crédit Mutuel	2	18,2%	1 009
Caisse d'Épargne	3	27,3%	1 001
Arkea Banque	1	9,1%	504
Caisse Française de Financement local	4	36,4%	378
Caisse des Dépôts	1	9,1%	449
Total :	11	100%	3 341

Trésorerie

Situation de trésorerie au 31/12/2020 : + 2 843 941 €

ÉLÉMENTS RELATIFS À L'ÉTAT DU PERSONNEL

STRUCTURE DES EFFECTIFS

Structure des effectifs au 1 ^{er} janvier 2021										
Filières	Nombre d'agents				Statut			Genre		
	A	B	C	TOTAL	Titulaires	Contractuels	TOTAL	F	H	TOTAL
Administrative	8	5	20	33	25	8	33	25	8	33
Technique	2	2	66	70	54	16	70	10	60	70
Sociale	0	0	14	14	8	6	14	14	0	14
Animation	0	0	1	1	0	1	1	1	0	1
Sportive	0	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Police Municipale	0	0	7	7	7	0	7	0	7	7
TOTAL	10	8	108	126	95	31	126	51	75	126
En %	8%	6%	86%	100%	75%	25%	100%	40%	60%	100%
Apprentissage	0	0	0	2	0	2	2	1	1	2

Les personnels de la catégorie C (86%) représentent un effectif important au regard des deux autres catégories. Les agents contractuels représentent 25% du total de l'effectif. La collectivité compte 60% d'hommes et 40% de femmes. On observe toutefois que les filières administrative et sociale sont majoritairement représentées par les femmes alors que les filières technique et police municipale le sont par les hommes. À noter la création de la filière animation, suite à la remunicipalisation d'une partie des activités exercées par l'Office Municipale des Sports.

EVOLUTION PREVISIONNELLE DE LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

S'agissant des emplois permanents, chaque départ définitif de la collectivité fera l'objet d'une analyse fine afin de déterminer les actions à mener (remplacement, transformation pour adaptation aux évolutions des missions ou suppression du poste).

REMUNERATIONS

Rémunérations brutes*	Année 2019	Année 2020	Evolution 2020/2019
Titulaires			
Traitements indiciaires	2 450 764,62	2 367 705,63	-83 058,99
Nouvelles bonifications indiciaires	28 757,42	25 796,73	-2 960,69
Régimes indemnitaires	658 787,32	658 803,22	+15,90
Heures supplémentaires	63 833,08	42 994,67	-20 838,41
Contractuels			
Traitements indiciaires	440 805,54	447 516,11	+6 710,57
Régimes indemnitaires	101 020,57	107 816,42	+6 795,85
Heures supplémentaires	8 413,50	6 728,16	-1 685,34

*hors SFT et hors participation employeur à la protection sociale des agents
En Euros

Avantages en nature :

Les avantages en nature concernent uniquement les logements de fonction :

3 logements attribués par nécessité absolue de service et 1 logement pour convention d'occupation précaire avec astreinte.

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2021, les prévisions en dépenses de personnel tendent vers la hausse par rapport à 2020. Cette hausse s'explique notamment par la reprise en régie directe d'une partie des activités exercées par l'Office Municipal des Sports, avec la reprise de son personnel (50 000 €), ainsi que par l'augmentation du régime indemnitaire (RIFSEEP), dans sa part liée au présentisme, dont la revalorisation prévisionnelle est de 10 000 €.

DUREE EFFECTIVE DU TRAVAIL

Depuis le 1^{er} janvier 2002, la Ville de Freyming-Merlebach applique le protocole d'accord portant sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Ainsi, le décompte du temps de travail est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1607 heures maximum, desquelles se décomptent les quatorze heures de jours fériés du Droit Local, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.

Trois cycles de travail hebdomadaires sont mis en place à savoir 35 heures, 36 et 37 heures. Pour les deux derniers cycles, des jours de réduction du temps de travail sont attribués. Il convient de préciser que des aménagements d'horaires sont prévus notamment pour les policiers municipaux afin de répondre aux besoins de la population. Une annualisation du temps de travail est également appliquée aux personnels affectés dans les écoles maternelles.

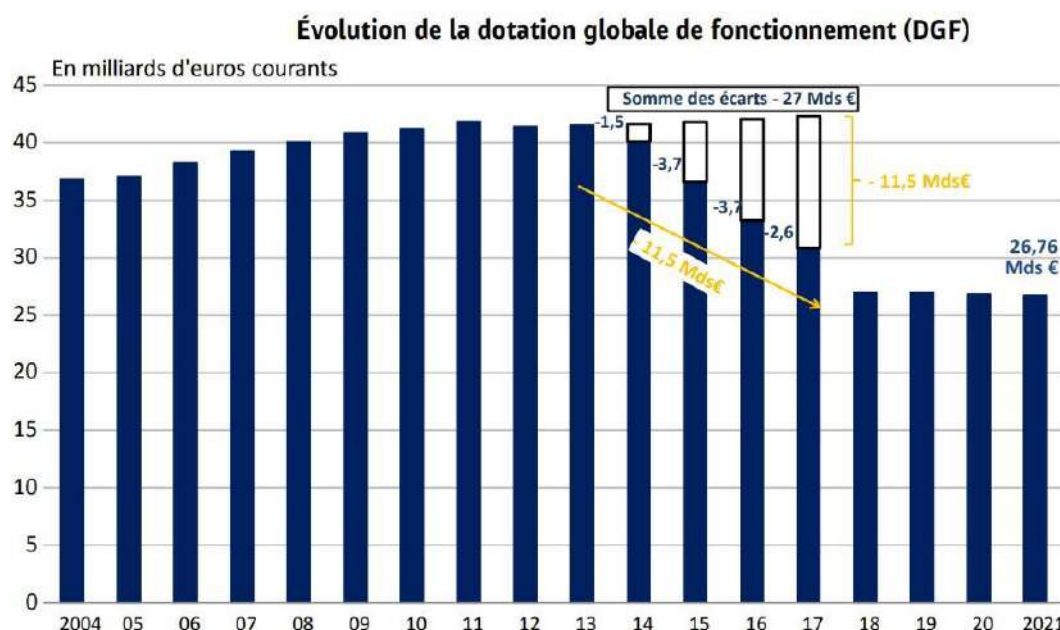
ORIENTATIONS 2021

La section de fonctionnement

Recettes

Principaux facteurs d'évolution des recettes de fonctionnement :

- La Dotation Globale de Fonctionnement au titre du redressement des comptes publics confirmée
Son montant ne diminue plus depuis 2018 et reste stable à 26,758 milliards €.



Montant de dotation forfaitaire attendu pour la commune : environ 2 650 000 €

- Stabilité du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Le FPIC assure une redistribution des ensembles intercommunaux les plus favorisés vers les plus défavorisés. Son montant est maintenu à 1 Md€ et figé pour les années à venir. Ainsi, le montant à percevoir en 2021 devrait être au moins égal à celui perçu en 2020, soit 174 825 €.

- Poursuite de la montée en charge de la péréquation verticale

L'enveloppe globale de la DSU est augmentée en 2021 de 90 millions d'euros. Ainsi, le montant perçu en 2021 par la Commune, revalorisé, devrait être supérieur à celui de 2020, soit au moins 2 641 565 €.

- Baisse de 0,2 % des taux d'imposition au niveau communal

Rappel des taux 2020

Taxe sur le Foncier Bâti :	16,65 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti :	63,67 %

- La réforme de la fiscalité locale

À noter que pour les communes, la perte de recettes qui résultera de la **suppression progressive de la taxe d'habitation** sur les résidences principales sera compensée par le

transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Conformément à l'engagement pris d'une compensation à l'euro près des collectivités territoriales, un dispositif d'équilibrage reposant sur un coefficient correcteur sera mis en place afin de corriger les écarts de produits générés par ce transfert.

Le montant du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales supprimée et de la taxe foncière communale sur les propriétés bâties avant transfert correspondra au montant du produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties après transfert, avec l'application du coefficient correcteur.

Ce coefficient résulte du rapport entre les produits fiscaux avant et après réforme. S'il est supérieur à 1, la commune est sous-compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. S'il est inférieur à 1, la commune est surcompensée. La valeur définitive du coefficient (actuellement de 1,2256577381 pour la commune) sera calculée début 2021 à partir des éléments de référence votés en loi de finances pour 2020.

Montants de taxes foncières et d'habitation attendus pour la commune en 2021 : environ 3 810 000 €.

Par ailleurs, la Communauté de Communes versera à la Ville la somme de 1 444 196 € correspondant à l'attribution de compensation.

Le montant de la dotation de solidarité sera de 111 950 €.

Dépenses

On constate une légère diminution des dépenses réelles de fonctionnement en 2020 (9 434 256 €) par rapport à 2019 (9 613 361 €).

Dépenses internes

Poursuite de la recherche d'économie sur les principaux postes de dépenses du chapitre des charges à caractère général telles les consommations d'électricité, de gaz, l'achat de fournitures, les contrats de maintenance, le nettoyage des locaux, tout en préservant le niveau de qualité des prestations.

On observe une diminution de 3,7 % du chapitre des dépenses de personnel par rapport à 2019. Cependant, pour 2021, les prévisions tendent vers la hausse par rapport à 2020. Cette hausse s'explique notamment par la reprise en régie directe d'une partie des activités exercées par l'Office Municipal des Sports, avec la reprise de son personnel (50 000 €), ainsi que par l'augmentation du régime indemnitaire (RIFSEEP), dans sa part liée au présentisme, dont la revalorisation prévisionnelle est de 10 000 €.

Le montant de remboursement des intérêts de la dette se verra diminué de quelque 28 000 € par rapport à 2020. Un remboursement est prévu pour environ 93 000 € en 2021.

Dépenses externes

Une aide importante sous forme de subventions continuera d'être apportée aux associations de la Ville après examen rigoureux des demandes. Naturellement, le CCAS verra ses crédits très importants des dernières années reconduits et ajustés en cas de besoin.

Compte tenu de qui précède, notre **capacité d'autofinancement** prévisionnelle, permettant d'alimenter la section d'investissement en recettes, pourra raisonnablement atteindre les **3 700 000 €** cette année.

L'investissement

Travaux et équipements

L'année 2021 verra la poursuite et l'achèvement des programmes en cours ou engagés à la fin de l'exercice 2020, tels que :

- l'enfouissement des réseaux dans les rues de l'Abbé Heydel, du Dispensaire et Maurice Barrès
- l'extension du dispositif de vidéoprotection
- le renouvellement de l'éclairage public par des LED
- la mise aux normes des établissements recevant du public (ERP) pour l'accueil des personnes à mobilité réduite
- les aménagements paysagers des cimetières
- l'enfouissement des réseaux de la rue du Soleil
- la réalisation de l'espace de covoiturage avenue de la République
- les études sur le projet de revitalisation du centre-ville de Merlebach
- l'aménagement d'un parking commun au nouveau complexe de tennis et à l'école Reumaux
- les études pour le réaménagement de la rue d'Alger (ANRU)

S'y rajouteront de **nouvelles opérations** parmi lesquelles figurent principalement :

- les premières études dans le cadre du dispositif « Petites Villes de demain » et du réaménagement des espaces publics du centre du quartier de Freyming
- l'aménagement des abords du nouveau complexe de tennis
- les études de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement du quartier la Chapelle (ANRU)
- l'enfouissement des réseaux dans les rues d'Anjou, des Verriers, des Vosges, de la Chapelle, des Alouettes, de Provence et du Roussillon
- la réfection de la façade Est de l'Hôtel de Ville
- le réaménagement du hall de l'Hôtel de Ville pour le guichet unique comprenant des locaux destinés à France Services
- des travaux de rénovation du Conservatoire de Musique
- la rénovation avec la mise aux normes du Foyer Sainte-Fontaine
- les études, en liaison avec l'EPFL et la CCFM, pour la programmation des travaux de rénovation et de réaménagement de l'ancien siège Vouters
- divers travaux routiers

Remarque :

Poursuite des études, avec l'aménageur SODEVAM, pour la création du lotissement du Parc à Bois et notamment des études de maîtrise d'œuvre pour la création d'une voie d'accès à ce lotissement depuis le CD26.

Un effort particulier portera sur l'équipement des écoles en mobilier et matériel informatique performant ainsi que pour les équipements et bâtiments sportifs et culturels de la Ville

L'organisation des manifestations et animations autour de la Fête de la République, de la Fête

de la musique ainsi que les fêtes de fin d'année (sons et lumière) dépendra de l'évolution des conditions sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19.

Le programme d'aménagement paysager des cimetières de la Ville sera poursuivi et les équipements funéraires feront l'objet d'une attention particulière avec des investissements nécessaires à leur bon fonctionnement.

Recettes

En plus du prélèvement sur la section de fonctionnement de l'ordre de 3 700 000 € et de la dotation aux amortissements d'environ 650 000 €, signalons notamment comme recettes :

- le FCTVA (Fonds de Compensation pour la Taxe à la Valeur Ajoutée) :
Le FCTVA à percevoir en 2021 au titre des dépenses d'investissement 2020 est estimé à environ 380 000 €.
- Le produit de la vente de bâtiments et de différentes parcelles pourrait atteindre les 280 000 € (recettes prévues en 2020 reportées sur 2021).

Les recettes résiduelles (Taxe d'Aménagement, amendes de police) sont estimées à quelque 100 000 €.

Pour l'exercice 2021, compte tenu des investissements envisagés et pour atteindre le nécessaire équilibre budgétaire de la section d'investissement, l'inscription d'un nouvel emprunt budgétaire ne devrait pas être nécessaire.

Budget annexe de la Régie municipale des pompes funèbres

Situation à la clôture de l'exercice 2020

		DEPENSES	RECETTES	Résultat / Solde
Réalizations de l'exercice	Section d'Exploitation	15 143,17	22 542,54	
	Section d'Investissement	3 609,00	939,39	
Reports de l'exercice 2019	Section d'Exploitation	0,00	11 006,34	18 405,71
	Section d'Investissement	0,00	51 663,80	48 994,19
Restes à réaliser à reporter en 2021	Section d'Investissement	0,00	0,00	0,00
Résultats cumulés	Section d'Exploitation	15 143,17	33 548,88	18 405,71
	Section d'Investissement	3 609,00	52 603,19	48 994,19
	Total cumulé	18 752,17	86 152,07	67 399,90

La section d'exploitation, compte tenu du report excédentaire de 11 006,34 € de l'exercice 2019, laisse apparaître un excédent global de 18 405,71 €.

La section d'investissement, avec une dépense de 3609,00 € et une recette de 939,39 €, augmentées des 51 663,80 € d'excédent reporté de l'année précédente, se solde par un résultat positif de 48 994,19 €.

Prévisions budgétaires 2021 :

Les excédents seront respectivement repris au Budget primitif 2021 aux articles 002 - « Excédent d'exploitation reporté N-1 (18 405,71 €) » et 001 - « Solde d'exécution positif reporté N-1 » (48 994,19 €).

Compte tenu du montant important des excédents d'investissement, ceux-ci pourront faire l'objet, en partie, d'une reprise à la section d'exploitation pour être ensuite transféré au budget principal de la Ville.

Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation devraient être sensiblement identiques à celles de 2020.

Le Maire,

Pierre LANG